

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1292

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Réalisation de la 10ème enquête sur les comportements d'achat des ménages - Convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne 2016-2017 - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Calvel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1292**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Réalisation de la 10ème enquête sur les comportements d'achat des ménages - Convention avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne 2016-2017 - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon s'est dotée, en 2009, d'un schéma d'accueil des entreprises (SAE) afin de contribuer à la régulation du marché foncier et immobilier et ainsi renforcer le caractère sécurisant et attractif du territoire grandlyonnais.

Outil d'anticipation, de programmation et de gestion, le SAE contribue à la lisibilité de l'offre économique de l'agglomération lyonnaise en identifiant des « territoires » stratégiques, en apportant une réponse foncière et/ou immobilière adaptée à la demande des entreprises et en hiérarchisant les opérations d'aménagement dans le temps et dans l'espace.

Le schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) est la déclinaison du SAE pour le commerce. En cours de révision, il est destiné à fixer les grandes orientations de la politique d'urbanisme commercial sur le territoire de la Métropole de Lyon à l'horizon 2020.

Sa réalisation s'est largement nourrie de l'exploitation des données de la 9ème enquête sur les comportements d'achat des ménages datant de 2011.

a) L'enquête sur le comportement d'achat des ménages de la Région lyonnaise

L'enquête sur les comportements d'achats des ménages a été réalisée à 9 reprises depuis 1973 (1973, 1976, 1980, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011), selon une fréquence d'environ tous les 5 ans.

Conçue dans un cadre partenarial, la 10ème enquête est réalisée sous le pilotage de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, qui associe des collectivités notamment celles des schémas de cohérence territoriale (SCOT) concernées et engagées dans ce cadre multilatéral.

Le périmètre géographique de l'enquête est constant depuis 1986 : il prend en compte la totalité du Département du Rhône et du territoire de la Métropole, ainsi que les franges mitoyennes des Départements voisins de l'Ain, de l'Isère et de la Loire, correspondant à un rayon de 50 kilomètres autour de Lyon.

Il s'agit de disposer d'un territoire d'étude final qui permette de rendre compte de l'aire d'attraction des pôles commerciaux métropolitains.

Les données collectées à cette occasion visent à appréhender les comportements d'achat et disposer ainsi d'une base d'informations permettant de connaître avec précision le fonctionnement de l'appareil commercial.

Plus précisément, les informations collectées visent :

- à évaluer les dépenses des ménages selon différents critères (formes de vente, pôles, enseignes, etc.),
- à hiérarchiser les différents pôles commerciaux et à déterminer leurs aires de chalandise,
- à mesurer les coefficients d'attraction et d'évasion pour chacun des secteurs géographiques pris en compte,

- à analyser le chiffre d'affaires par grandes familles de produits,

Pour réaliser cette enquête, la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne contractualise avec un prestataire, choisi dans le cadre d'une consultation.

La Métropole, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône (CMA du Rhône), le Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), en charge du SCOT, le SCOT de l'ouest lyonnais et le SCOT du Beaujolais sont sollicités en qualité de co-financeurs aux côtés de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.

b) Les enjeux de la 10ème enquête sur les comportements d'achat des ménages pour la Métropole

L'enquête sur les comportements d'achat des ménages constitue un outil précieux dans l'élaboration et l'évaluation de la politique de développement commercial.

Dans ce cadre, la réalisation de la 10ème enquête répond à différents enjeux :

- alimenter les procédures d'évolution du PLU-H sur les sujets relatifs au développement commercial,
- permettre l'actualisation du SDUC à horizon 2020 en lui donnant un fond quantitatif fiable,
- fournir les éléments techniques (études sectorielles, simulations en amont des projets) nécessaires à la mise en œuvre de la politique métropolitaine en matière d'implantation commerciale (expertise des demandes d'implantation commerciale et mesure de leurs effets),
- accompagner les Communes et les territoires de la Métropole dans la connaissance des comportements de leurs habitants (lieux de consommation, formes de vente privilégiées, etc.) et le fonctionnement de leur équipement commercial (chiffre d'affaires, zone d'influence, profil de la clientèle, situation concurrentielle, etc.),
- suivre au plus près l'émergence de nouveaux types de comportements d'achat (achats par internet, drive, livraison à domicile, circuits courts, etc.), mesurer l'incidence de ces nouvelles pratiques de consommation,
- disposer d'éléments actualisés pour engager un échange sur l'organisation territoriale du commerce dans le cadre de la métropolisation et de l'interScot.

c) Calendrier et plan de financement prévisionnels

Le calendrier de réalisation de l'enquête est prévu comme suit :

Phase 1 : janvier à septembre 2016 : préparation de l'enquête :

Lancement d'un appel public à la concurrence / examen des candidatures et choix des prestataires par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, passation des commandes / achèvement de la préparation technique (questionnaires, découpage des secteurs d'enquête), en liaison avec le prestataire retenu par la CCI.

Phase 2 : septembre à décembre 2016 : enquête :

Réalisation des interviews et contrôle qualité de l'information collectée / saisie codification des questionnaires.

Phase 3 : 1er semestre 2017 : bases de données et grands résultats :

Constitution des bases de données / conduite des exploitations en vue de l'élaboration d'un document commun de restitution / organisation et animation d'un événement de restitution des principaux résultats.

Phase 4 : septembre 2017 : communication des résultats détaillés

Le coût global prévisionnel s'élève à 460 000 TTC, en baisse de près de 32 % par rapport à la précédente édition (675 000 €).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses (en €)	10 ^{ème} enquête	Recettes (en €)	9 ^{ème} enquête	10 ^{ème} enquête
production de l'enquête	377 000	TOTAL partenaires	475 000	295 000
<i>prestataire terrain</i>		Métropole de Lyon	240 000	200 000
<i>prestataire traitement de données</i>		Ville de Lyon	40 000	35 000
pilotage CCILM	37 000	Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône	35 000	25 000
<i>frais externes repérage / intérim</i>		SEPAL	15 000	15 000
<i>frais externes repérage / achats données</i>		SCOT du Beaujolais	5 000	10 000
<i>frais externes pilotage</i>		SCOT de l'ouest lyonnais	5 000	10 000
exploitations / communication	46 000	CCI Beaujolais	35 000	0
<i>évènement de communication</i>		Département du Rhône	100 000	0
<i>support de communication</i>		CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	200 000	165 000
<i>production fiches – frais externes</i>				
Total	460 000	Total	675 000	460 000

En complément, la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne mobilise des collaborateurs internes sur les 2 années que dure l'enquête. Parallèlement, les services de la Métropole sont mobilisés techniquement durant les phases préparatoires puis de traitement et d'exploitation.

La participation financière attendue de la part de la Métropole est de 200 000 €, en baisse de 16,5 % par rapport à la 9ème enquête. La contribution financière de la Métropole est proposée sur 2 exercices budgétaires : 100 000 € en 2016 et 100 000 € en 2017.

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une première subvention de fonctionnement de 100 000 € au profit de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, pour la réalisation, en 2016, de la 10ème enquête sur les comportements d'achat des ménages.

Une convention précise les modalités de partenariat, de propriété et d'exploitation des données de cette enquête entre la Métropole et la CCI ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne pour la réalisation des phases 1 et 2 de la 10ème enquête sur les comportements d'achat des ménages durant l'année 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et les autres partenaires, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 657382 - fonction 632 - opération n° 0P01O0868.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.